

### **Secteur de la Communication - BBC - ESB «F» - Subvention exceptionnelle pour sponsoring**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** La Ville de Besançon souhaite marquer son soutien au sport de haut niveau en sponsorisant une rencontre sportive à Besançon pour :

- le BBC - Besançon Basket Comté à l'occasion de sa participation à la Coupe Korac - saison 98/99

- l'ESB «F» - Entente Sportive Bisontine - Féminines (handball) à l'occasion de sa participation à la Coupe d'Europe des Champions pour la saison 98/99.

Cette aide sera versée sous forme d'une subvention exceptionnelle de 50 000 F à chacun des deux clubs sélectionnés.

La dépense totale de 100 000 F sera prélevée sur la ligne 92.21.6574 du service Communication - code 00300 qui sera abondée par un transfert de crédits pris sur le compte des dépenses imprévues, chapitre 940 inscrits au BP 1998.

En cas d'accord, une convention sera passée entre la Ville de Besançon et chacun des deux clubs, afin de préciser les modalités de ce soutien exceptionnel.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et à autoriser M. le Maire à signer les conventions correspondantes à intervenir.

**«M. LE MAIRE :** Comme il y a trois matches, nous sommes convenus avec le Département et la Région du même type de sponsorship de ces matches».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ces dispositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.*